

APPEL DE PROPOSITIONS

SOUTIEN FINANCIER POUR LE DÉMARRAGE D'UN PROJET DE RECHERCHE PARTICIPATIVE

CONCOURS 2022-2023

Aperçu	
Valeur et durée du financement :	35 000 \$ / 1 ou 2 ans
Lettre d'intention (éliminatoire) :	15 février 2022
Annonce des résultats :	22 février 2022
Demande de financement (projet détaillé) :	15 mars 2022
Annonce des résultats :	29 mars 2022

MISE EN CONTEXTE

La notion de recherche participative, qui a pris beaucoup d'importance depuis 20 ans, correspond aux expressions anglophones « *citizen research* » et « *patient-oriented research* ». Elle suppose l'implication de citoyen.ne.s, professionnel.le.s, usager.e.s ou patient.e.s dans la production et le transfert des connaissances.

En effet, pendant longtemps, le développement et la diffusion des connaissances ont été réduits à la seule activité des chercheur.e.s universitaires. Progressivement ont émergé de nouvelles conceptions du savoir, plus hybrides, et plusieurs de ces pratiques scientifiques se sont avérées fécondes.

Dans ce nouveau paradigme, l'activité de recherche est redéfinie comme un processus de partage et de confrontation de points de vue issus à la fois des savoirs scientifiques, professionnels et expérientiels. Il s'agit donc ici de créer un espace de discussion permettant le croisement des regards et des perspectives. En principe, un tel croisement ne devrait pas mener à une simple juxtaposition, encore moins à une confrontation houleuse, mais bien à une synergie positive entre les apports propres à chacun des acteurs.

OBJECTIFS ET BESOINS

L'objectif général du programme de *Soutien financier au démarrage d'un projet de recherche participative* de l'Institut universitaire Jeunes en difficulté (IUJD) du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal est d'appuyer des projets pouvant faire rapidement progresser notre compréhension des enjeux, apports, défis et conditions de réalisation de recherches participatives dans le domaine de la protection de la jeunesse ou celui de la justice pénale pour les adolescents.

De manière plus spécifique, le démarrage de tels projets pourrait:

- Permettre aux chercheur.e.s d'explorer les spécificités éthiques et méthodologiques de la recherche participative auprès des jeunes en difficulté et de leurs familles;
- Impliquer différents partenaires et parties prenantes (décideurs, professionnel.le.s de la santé et des services sociaux, gestionnaires, représentant.e.s des milieux scolaires ou de la justice, organismes communautaires et usager.e.s) dans la définition des problématiques qui devraient, en priorité et au cours des cinq prochaines années, faire l'objet d'une recherche participative;
- Permettre de mettre en œuvre un projet de recherche participative portant sur une problématique déjà bien définie dans le domaine de la protection de la jeunesse ou de la justice pénale pour les adolescents;
- Favoriser les liens de collaboration entre les membres de l'infrastructure (chercheur.e.s d'établissement, chercheur.e.s universitaires, praticien.ne.s-chercheur.e.s, membres des milieux de pratique, collaborateurs et collaboratrices tels que les APPR du CE), voire même les inciter à en développer de nouveaux;
- Contribuer à la formation de la relève en recherche.

À titre d'exemple et de manière non exclusive, la présente possibilité de financement soutiendra: a) *l'implication* de jeunes ou de familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation (c.-à-d.: conception, mise en œuvre du projet, interprétation des résultats et transfert des connaissances); b) le *déploiement de nouvelles voies ou technologies de recherche* (ex.: visio ou plateformes web) permettant de recueillir la parole les jeunes et des familles à chaque étape d'un projet de recherche ou d'évaluation de programme; c) la mise en place d'un *processus itératif* entre décideurs, professionnels de la santé et des services sociaux, chercheurs, gestionnaires, jeunes et familles afin de permettre les réajustements dans le démarrage d'un projet de recherche (ex.: partenariats et consortiums).

Les propositions déposées dans le cadre de cet appel devront pouvoir mener à de nouvelles connaissances ou au développement d'interventions prometteuses dans leurs champs respectifs.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- Le projet proposé est porté par un.e chercheur.e régulier.e de l'IUJD (chercheur.e d'établissement ou chercheur.e universitaire) ou qui s'engage à le devenir.
- Le projet de recherche participative s'inscrit pleinement dans la programmation scientifique de l'IUJD.
- Le ou la candidat.e ou un.e des co candidats démontre qu'il ou elle pourra éventuellement engager des décideurs, professionnel.le.s ou usager.e.s dans le projet.

ATOUT

- Le projet permet de créer au moins une nouvelle collaboration avec un.e ou des membres de l'infrastructure.

CONDITIONS DU CONCOURS ET DU FINANCEMENT

Le montant prévu pour le financement est de 35 000 \$ sur un ou deux ans, dont au moins **21 000 \$** sont destinés à **soutenir les étudiants de 2^e ou de 3^e cycles**, préférablement sous forme de bourse, sinon de salaire. Le non-respect de ces conditions entraîne le rejet de la proposition.

La période de financement est établie du 29 mars 2022 au 31 mars 2023.

Un premier versement de 30 % du financement (10 500 \$) est livré au moment de l'attribution. Un deuxième versement de 60 % (24 500 \$) du financement est livré à la réception de l'approbation éthique pour réaliser le projet de recherche à même le financement attribué.

Les portions du financement sont versées sur réception de factures et des livrables mentionnés ci-haut¹.

PRÉSENTATION D'UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION (ÉLIMINATOIRE)

Les personnes intéressées par l'opportunité de financement offerte dans le présent concours doivent remplir le formulaire de la lettre d'intention (longueur maximale de 3 pages). La lettre d'intention est une étape éliminatoire et elle est munie d'un **seuil global de passage à 70 %**. Les critères d'évaluation pour les lettres d'intention sont les suivants :

¹ Les transferts de fonds inter-établissements ne sont pas recommandés en raison des frais indirects de recherche qu'ils engendrent.

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Adéquation du projet aux objectifs et besoins exprimés dans l'appel de propositions	50 points
	✓ Clarté de la problématique ou de la question de recherche	
	✓ Pertinence de la recherche participative pour aborder la problématique ou répondre à la question.	
Candidats	✓ Expérience des candidats dans le domaine de recherche identifié et avec les méthodologies proposées	25 points
	✓ Développement de nouveaux liens de collaboration entre les membres de l'IUJD	
	✓ Implication d'étudiants dans le projet	
Retombées anticipées	✓ Mesure dans laquelle la proposition traite d'un domaine où il y a des besoins importants	15 points
	✓ Mesure dans laquelle les retombées concrètes sur les usagers sont définies.	
	✓ Mesure dans laquelle les autres utilisateurs de connaissances sont clairement identifiés	
	✓ Mesure dans laquelle une publication scientifique est clairement envisageable	
Réalisme de l'échéancier	✓ Calendrier réaliste des activités de recherche	10 points

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les personnes dont la candidature est retenue à l'étape de l'évaluation de la lettre d'intention sont invitées à déposer une demande de financement complète (longueur maximale de 6 pages). Pour ce faire, elles doivent remplir le formulaire prévu à cette fin et qui leur sera éventuellement acheminé. L'évaluation des demandes est munie d'un seuil global de passage à 70 %. Les critères d'évaluation pour les demandes de financement sont les suivants :

Critères	Indicateurs	Pondération
Qualité et originalité du projet	✓ Clarté de la problématique, pertinence scientifique ou sociale et précision des objectifs poursuivis	50 points
	✓ Démonstration du partenariat et de l'engagement des décideurs, professionnels ou usagers dans le projet	
	✓ Rigueur et justification de l'approche méthodologique dans le traitement et l'analyse des données	

	✓ Réalisme du calendrier de réalisation, des prévisions budgétaires, de la faisabilité	
Candidats	✓ Qualité des expériences et des réalisations des membres de l'équipe (partenariats, subventions, encadrement d'étudiants, publications, etc.) ✓ Répartition claire des rôles entre les membres de l'équipe et les usagers	20 points
Retombées anticipées	✓ Contribution significative et originale au développement des connaissances ou à l'amélioration des pratiques et politiques	10 points
Diffusion et transfert des connaissances	✓ Qualité de la stratégie de diffusion et de transfert des connaissances auprès des utilisateurs potentiels des résultats de la recherche ✓ Qualité du plan de publication ou communication dans le milieu académique	10 points
Éthique	✓ Démonstration des moyens pris pour répondre aux standards reconnus d'éthique de la recherche participative.	10 points

ENGAGEMENTS DU RÉCIPiendaIRE

- Mentionner le soutien financier accordé par l'IUJD dans toute activité de diffusion ou de transfert des connaissances émanant du projet financé.
- Informer l'IUJD de toute activité de diffusion et de transfert des connaissances ayant été réalisée dans le cadre du projet financé et fournir une copie des communications, publications et de toute autre œuvre qui en émanent.

POUR PRÉSENTER UNE PROPOSITION - LETTRE D'INTENTION

Les personnes intéressées doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de lettre d'intention (éliminatoire) prévu à cette fin;
- Un CV (format FRQSC, FRQS, IRSC ou CRSH) du ou de la candidat.e principal.e.

Date limite : le 15 février 2022

Les décisions seront transmises le **22 février 2022**.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT

Les candidat.e.s dont la lettre d'intention a été retenue doivent fournir les documents suivants pour constituer un dossier complet :

- Le formulaire de demande de financement prévu à cette fin;
- Le CV des cochercheur.e.s (format FRQSC, FRQS, IRSC, CRSH) et des collaborateurs et collaboratrices (format abrégé, le cas échéant);

Date limite : 15 mars 2022

Les décisions seront transmises **le 29 mars 2022**.

Les lettres d'intention et les demandes de financement doivent être envoyées par courriel
l'attention de Véronique Noël : veronique.noel.ccsmtl@ssss.gouv.qc.ca